

BP/VSH

N° 2026 - 53

OBJET :

Désignation du conseiller
municipal à la
commission de contrôle
des listes électorales

Nombre de membres ayant
assisté à la séance : **15**

Votes pour : 15

Affichée à la porte de la mairie
Le 1^{er} avril 2026 selon le relevé de décisions.

L'an **deux mille vingt-six**, le **vingt-sept mars** à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de Saint-Lary Soulan dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Saint-Lary Soulan, sous la présidence de **madame Ombeline Perez**, maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Date de convocation du conseil municipal : 23 mars 2026

Présents : MM. Ombeline Perez, Edwige Mieyan, Manuel Bernia, Sabrina Pons, Benoît Hinfray, Maryse Pomé, Yves Florence, Marie-Hélène Lacaze, Nicolas Herqué, Thierry Dupont, Yorick Sohm, Alexia Pons, André Mir, Raymond Campo, Fabienne Fourcade.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de **quinze** et pouvant valablement délibérer, il a été, conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la session, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du conseil. **Madame Alexia Pons** a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Rapporteur : Ombeline Perez, maire

Madame le maire rappelle au conseil municipal l'instruction ministérielle du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales, et des listes électorales complémentaires ainsi qu'à la mise en place d'une commission de contrôle de la régularité de ces listes.

Il y a lieu désormais de désigner, dans l'ordre du tableau, le représentant du conseil municipal à cette commission de contrôle.

Après proposition :

- Madame Sabrina Pons est désignée membre de la commission de contrôle des listes électorales.

Ainsi fait et délibéré en mairie les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures. Pour extrait certifié conforme.

Fait à Saint-Lary Soulan, le 27 mars 2026



Le maire,

Ombeline PEREZ